Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 029-242900561-20260512-DELIB2026096-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUTE CORNOUAILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°2026-096	Nomenclature 1.1
Commande publique – Autorisation de modification du contrat de performance énergétique pour l'exploitation et la maintenance des installations techniques de la piscine Aulné'O à Saint-Goazec et réalisation de travaux pour des installations de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communautaires pour de l'autoconsommation collective - avenants 1 et 2	

Membres du Conseil Communautaire	Nombre de présents	Nombre de votants (liste en annexe)
31	28	31

L'an deux mille vingt-six, le douze mai à 19 heures,
Le Conseil communautaire, légalement convoqué le six mai deux mille vingt-six par voie électronique en vertu des articles L2121-10 et L2121-13-1 du CGCT, s'est réuni, au siège de la Communauté de communes, salle du conseil, 6 rue de Morlaix à Châteauneuf-du-Faou,
Sous la présidence de Madame Marguerite BLEUZEN
Etaient présents : cf. liste en annexe
Tugdual BRABAN a été nommé secrétaire de séance
Rapporteur : Marguerite BLEUZEN

EXPOSE :

Considérant l'article L2194-1 1° et 6° du Code de la commande publique.
Vu la délibération n°2025-268, autorisant le lancement de la consultation du marché en objet pour un montant estimatif de 3 869 836,57 € HT, et considérant ce qui suit :

- la délibération n°2025-305, autorisant la modification du contrat pour une moins-value de 275 067,97 € HT ;
- le refus du titulaire de signer la modification n°01 ;
- la nouvelle proposition financière du groupement Engie énergie services – Engie solutions et Entech SE qui a été présentée en séance.

L'avis de la commission d'appel d'offres qui s'est tenue le jeudi 7 mai 2026 a été communiqué en séance.

Avenant n°1 :

Dans le cadre de la Tranche Optionnelle n°2, les travaux liés au désamiantage de la toiture de l'hôtel d'entreprise seront réalisés par la Communauté de communes de Haute Cornouaille. L'incidence sur le marché est une moins-value de 51 931,61 € HT, soit 62 317,93 € TTC ; le nouveau montant de la TO2 est de 352 038,87 € HT.
En tenant compte du présent avenant (n°1), le nouveau montant global du marché sur la durée du marché est désormais de 3 817 904,96 € HT ce qui représente une incidence financière cumulée de -1,33 % sur le montant global du marché de base.

Avenant n°2 :

Suite à des écarts d'arrondis, le montant P1 bois est corrigé de - 0.01 € HT.
Nouveau montant P1 bois du marché : 765 854,38 € HT
Suite à des écarts d'arrondis, le montant P2 est corrigé de 0.02 € HT.
Nouveau montant P2 total du marché : 1 028 319,83 € HT

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 029-242900561-20260512-DELIB2026096-DE

Suite à des écarts d'arrondis, le montant de la TO2 est corrigé de - 0.05 € HT.
Nouveau montant tranche optionnelle n°2 total du marché : 352 038,82 € HT
Pour mémoire : Le prix entre le 23 novembre 2025 et le 31 décembre 2025 est appliqué avec un prix de 194,67/MWh conformément au marché de fournitures en cours.
ENGIE a souscrit un contrat de fourniture d'électricité de 48 mois à compter du 1er janvier 2026. En conséquence, le prix est modifié à :

Prix € HT/MWh (k0)	Période
147,11	(12 mois) du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026
180,54	(36 mois) du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2029

Le prix sera remodifié à partir du 1er janvier 2030.

L'incidence sur le marché est une moins-value de 93 974,91 € HT, soit 112 769,89 € TTC ; ou un écart de -2,44 %.
En tenant compte de l'avenant n°1 et le présent avenant (n°2), le nouveau montant global du marché sur la durée du marché est désormais de 3 723 930,05 € HT ce qui représente une incidence financière cumulée de -3,77 % sur le montant global du marché de base.
Le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- ***a approuvé l'avenant n°1 en moins-value de 51 931,61 € HT, soit 62 317,93 € TTC , avec le groupement Engie énergie services – Engie solutions et Entech SE, relatif au contrat de performance énergétique pour l'exploitation et la maintenance des installations techniques de la piscine Aulné'O à Saint-Goazec et réalisation de travaux pour des installations de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communautaires pour de l'autoconsommation collective ;***
- ***a approuvé l'avenant n°2 en moins-value de 93 974,91 € HT, soit 112 769,89 € TTC, avec le groupement Engie énergie services – Engie solutions et Entech SE, relatif au contrat de performance énergétique pour l'exploitation et la maintenance des installations techniques de la piscine Aulné'O à Saint-Goazec et réalisation de travaux pour des installations de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communautaires pour de l'autoconsommation collective ;***
- ***a autorisé la Présidente à signer tous les actes à intervenir.***

Pour extrait certifié conforme au registre,
Fait à Châteauneuf-du-Faou, le 12 mai 2026.

La Présidente,
Marguerite BLEUZEN



Le Président :
- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Communauté de Communes
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 029-242900561-20260512-DELIB2026096-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 MAI 2026

NOM	PRESENT	ABSENT EXCUSE	PROCURATION
Tugdual BRABAN	X		
Nathalie DEROUT	X		
David DELAPORTE	X		
Michèle LALLOUET	X		
Jacques LEVENEZ	X		
Fabienne GARNIER	X		
Bernard NOEL	X		
Georges CROGUENNEC	X		
Nadine POUPON	X		
Maurice QUINTIN	X		
Maryvonne TREUJOU	X		
Joëlle LE BIHAN	X		
Yvon COQUIL	X		
Jean-François SARREAU	X		
Erwan BRIAND	X		
Nicolas LEVENEZ		X	Pouvoir à Erwan BRIAND
Michel LE ROUX	X		
Martine QUEMERE	X		
Marguerite BLEUZEN	X		
Jocelyne BOULC'H	X		
Alain LAMANDA	X		
Dominique MENUGE	X		
Brendan RIOU	X		
Loïc PICHERIT	X		
Hélène PAUGAM	X		
Xavier YANNOU		X	Pouvoir à Hélène PAUGAM
François LE CLECH	X		
Anne-Marie DUIGOU	X		
Sylvie LE MOAL		X	Pouvoir à Anne-Marie DUIGOU
Anthony PAGE	X		
Aude QUINIOU	X		

Nombre de membres titulaires : 31
Nombre de membres présents : 28
Nombre de pouvoirs : 3

Etaient également présents :
Lionel BOURGEOIS, directeur général des services
Morgane ROBIC, gestionnaire des instances

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 029-242900561-20260512-DELIB2026096-DE